

## Dispositif Mon soutien psy

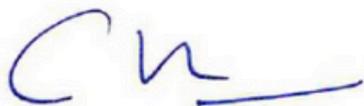
### Dernier sursaut ministériel pour défendre l'indéfendable

Le SNP ainsi qu'une autre organisation de psychologues, ont reçu un courrier signé de trois ministres concernant le dispositif Mon soutien psy.

#### **Voici un extrait particulièrement clair de ce courrier sur le projet qui menace l'ensemble de la profession**

Conscients que « MonSoutienPsy » ne saurait à lui seul répondre aux enjeux de santé mentale dans notre pays, nous avons engagé des travaux complémentaires au bénéfice de la profession des psychologues et de la prise en charge de leurs patients. Ainsi, une revalorisation des psychologues exerçant dans les structures publiques en santé mentale a été annoncée lors des Assises de la santé de l'enfant et la pédiatrie et devrait faire l'objet d'un premier échange en juillet. De plus, nous avons repris les travaux relatifs à l'évolution de la formation des psychologues cliniciens. Cette évolution faciliterait à terme le conventionnement des psychologues qui le souhaitent en sortant de l'examen au cas par cas des demandes et pourrait ouvrir la voie d'une convention plus complète avec la profession et d'un nouveau champ de responsabilités dans les établissements de santé.

Nous continuons ainsi d'avancer avec les psychologues, pour améliorer leurs conditions d'exercice, leur donner les moyens de progresser en compétences et en responsabilités, dans le respect de ce qui singularise leur exercice dans le champ de la santé et le souci de répondre aux craintes d'une « paramédicalisation » qui n'est en aucun cas notre objectif.



Catherine VAUTRIN



Sylvie RETAILLEAU



Frédéric VALLETOUX

Face à ces éléments très inquiétants, le SNP a répondu par un courrier argumenté de 3 pages dont voici quelques extraits :

“

**Si des travaux sont en cours, nous comprenons donc ici qu'ils se font uniquement entre les membres des ministères et sans aucune organisation professionnelle de psychologues (...)**

**Vous faites l'erreur délibérée de ne pas écouter les psychologues, les organisations professionnelles et un certain nombre d'associations.**

**(...) Aussi par ce courrier, nous maintenons notre volonté de poursuivre le boycott du dispositif Mon Soutien Psy, car tel qu'il évolue, il continue de passer à côté des réels besoins en santé mentale de nos concitoyens.**

”

Le SNP reste extrêmement mobilisé face à ces menaces qui sont claires et qui montrent le lien étroit entre la mise en place du dispositif Mon Soutien Psy et le projet de refonte de la formation des psychologues dans une dimension liée à la santé.

**Les psychologues ne sont pas des paramédicaux, ils sont autonomes dans leur méthodes et leurs outils et ils entendent le rester !**